



Portes coupe-feu



Les portes sectionnelles coupe-feu ont la certification EN 1634-1 et la classification NEN-EN 13501-2. Ces portes Protec ont même obtenu la plus haute classification EI₁-60. Elles conviennent de ce fait pour des espaces pour le stockage de matières dangereuses.

Ces portes coupe-feu sont également livrables avec une barrière de de anti-inondation à différentes hauteurs et on peut les enrichir de diverses solutions anti-explosion. La brochure 'portes coupe-feu' mentionne en outre d'autres possibilités et spécifications.

Portes insonorisantes

Protec livre des portes de 32 dB jusqu'à 50 dB inclus, que Peutz a certifiées conformes à la norme ISO 140-3:1995. Des applications spécifiques sont également possibles jusqu'à 56 dB.

Les domaines d'utilisation sont entre autres: centres culturels, cinémas, théâtres, applica-

tions industrielles et stations d'épuration des eaux usées. La porte sectionnelle insonorisante est à combiner avec une porte sectionnelle coupe-feu. Pour plus de possibilités et de spécifications, voir la brochure spéciale 'portes insonorisantes'.



Portes anti-effraction

Protec produit des portes anti-effraction pour différentes catégories de résistance. Elles satisfont aux exigences les plus élevées dans le domaine de la résistance à l'effraction, sont certifiées par SKG et satisfont à la norme

européenne ENV 1627 +28+29+30. La brochure 'portes anti-effraction' mentionne plus de possibilités et de spécifications.

